

Maisons-Alfort, le 9 décembre 2010

LE DIRECTEUR GENERAL

AVIS

**de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation,
de l'environnement et du travail
relatif à la demande de mise sur le marché
du produit : VO BAC**

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (qui reprend, depuis le 1^{er} juillet 2010, les missions de l'Afssa et de l'Afsset) a accusé réception d'un dossier déposé par EMULSIA de demande de mise sur le marché pour le nouveau produit **VO BAC** et son avis est requis.

Après évaluation de la demande, réalisée par la Direction des Produits Réglementés, l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail émet l'avis suivant.

CONSIDERANT L'OBJET DE LA DEMANDE

Cette demande concerne la mise sur le marché du produit VO BAC.

CONSIDERANT L'IDENTITE DU PRODUIT

Le produit VO BAC est un biocide de types 3 et/ou 4 composé de 2.918 % p/p de Chlorure de didécyl diméthyl ammonium et de 7.042 % p/p de Glutaraldéhyde, se présentant sous la forme d'un liquide. Le détail des usages revendiqués est mentionné à l'annexe 1.

Nom ou description générique des substances active :	1) Chlorure de didécyl diméthyl ammonium 2) Glutaraldéhyde
N° CAS :	1) 7173-51-5 2) 111-30-8
Types de produit :	3 et/ou 4

CONSIDERANT

Que le courrier du 16/12/2008 exigeant les pièces ci-dessous est demeuré à ce jour sans réponse :

- Fiche de données de sécurité du colorant
- Attestation de fourniture en substance(s) active(s)

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Les données fournies étant insuffisantes pour mener à bien l'évaluation, l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail émet un avis défavorable à la demande de mise sur le marché n°20070666 du produit VO BAC.

Marc MORTUREUX

Mots-clés : 1^{ère} demande, Chlorure de didécyl diméthyl ammonium, Glutaraldéhyde, TP3, TP4.

Annexe 1

Liste des usages revendiqués pour le produit NOBACTEL VERT

Type de préparation	Composition du produit	Dose de substance active
Liquide concentré	Chlorure de didécyl diméthyl ammonium	2.918% p/p
	Glutaraldéhyde	7.042% p/p

Codes Usages	Usages	Dose d'emploi	Nombre d'applications	Avis
50995330	ORDURES ET DECHETS * LOCAUX UTILISES POUR LE TRAITEMENT * TRAIT. BACTERICIDE	0.5%	NC	Défavorable
50995320	ORDURES ET DECHETS * LOCAUX UTILISES POUR LE TRAITEMENT * TRAIT. FONGICIDE	10%	NC	Défavorable
50995230	ORDURES ET DECHETS * MATERIEL DE COLLECTE * TRAIT. BACTERICIDE	0,5%	NC	Défavorable
50995220	ORDURES ET DECHETS * MATERIEL DE COLLECTE * TRAIT. FONGICIDE	10%	NC	Défavorable
50995130	ORDURES ET DECHETS * MATERIEL DE TRANSPORT * TRAIT. BACTERICIDE	0.5%	NC	Défavorable
50995120	ORDURES ET DECHETS * MATERIEL DE TRANSPORT * TRAIT. FONGICIDE	10%	NC	Défavorable

NC : non connu